



Publié le 07/10/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2022_139

OBJET : S.P.L. Normantri - Rapport d'activités - Année 2021

Exposé

Il revient aux collectivités actionnaires d'une Entreprise Publique Locale (E.P.L.) de veiller, par l'intermédiaire de leurs représentants au sein du Conseil d'Administration d'une S.P.L., à ce que les activités de leur opérateur soient conformes aux objectifs qui lui ont été assignés.

Dans ce cadre, le Code général des collectivités territoriales, dans son article L. 1524-5, prévoit une obligation pour tout élu mandataire d'une collectivité dans une E.P.L. de présenter le rapport annuel de la société auprès de son assemblée délibérante.

Ce rapport vise à rendre compte de la manière dont l'élu exécute son mandat.

Cette obligation s'applique à tous les élus administrateurs d'une E.P.L. Ce dernier porte donc sur :

- 1) la présentation de la S.P.L. Normantri,
- 2) l'organisation de la S.P.L.,
- 3) les activités 2021,
- 4) les comptes certifiés par le Commissaire aux comptes.

A cet effet, vous trouverez, ci-joint, le rapport d'activités de la S.P.L. Normantri, portant sur l'exercice 2021.

Délibération

Vu l'article L1524-5 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission consultative des Services Publics Locaux en date du 12 septembre 2022,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 177 - Contre : 0 - Abstentions : 6) pour :

- **Prendre** acte du rapport d'activités 2021 de la S.P.L. Normantri.
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Alexandrina LE GUILLOU

Annexe(s) :

S.P.L. Normantri - Rapport d'activités - Année 2021

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

27 septembre 2022

Date d'envoi de la convocation : le 16/09/2022

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 166

Nombre de votants : 182

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Alexandrina LE GUILLOU

L'an deux mille vingt deux, le mardi 27 septembre, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Florence, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERNARD Christian, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Nouredine, BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, MERAND Evelyne suppléante de CAUVIN Jean-Louis, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, JORE Yolande suppléante de DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUFILS Gérard, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, LEPETIT Vincent suppléant de FALAIZE Marie-Hélène, THOMAS – ROUTIER Ghislaine suppléante de FAUCHON Patrick, FAUDEMÉR Christian, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRANCOISE Bruno, GANCEL Daniel, GASNIER Philippe, GENTILE Catherine, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMEL Estelle, HAMON Myriam, HARDY René, HEBERT Dominique, HELAOUET Georges, HERY Sophie, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine (A partir de 18h44), HURLOT Juliette, LEMARIÉ Florence suppléante de JEANNE Dominique, JOUANNEAULT Tony, JOUAUX Joël, JOZEAU-MARIGNE Muriel, KRIMI Sonia, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE PETIT Philippe, LE POITTEVIN Lydie, LEBRUMAN Pascal, LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand (A partir de 18h30), LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEJEUNE Pierre-François, LELONG Gilles, LELOUEY Dominique, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMOIGNE Sophie (Jusqu'à 20h19), LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, FLAMBARD Dominique suppléant de LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LEROSSIGNOL Françoise (A partir de 19h16), LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN

Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PERRIER Didier, PERROTTE Thomas, PLAINEAU Nadège (A Partir de 18h37 – Jusqu'à 20h19), POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, BOURY Frédérique suppléante de ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SCHMITT Gilles (A partir de 18h34), SIMON François, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, SOLIER Luc, TAVARD Agnès, LACROIX Olivier suppléant de THOMINET Odile, LAISNEY Christiane suppléante de TOLLEMER Jean-Pierre, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations

COLLAS Hubert à GANCEL Daniel, DUCOURET Chantal à HURLOT Juliette, HUREL Karine à HULIN Bertrand (Jusqu'à de 18h44), LEFRANC Bertrand à LEFAIX-VERON Odile (Jusqu'à 18h30), LEMOIGNE Sophie à AMIOT Florence (A partir de 20h19), LEPOITTEVIN Gilbert à TAVARD Agnès, LERENDU Patrick à MARGUERITTE David, LEROSSIGNOL Françoise à BRIENS Eric (Jusqu'à 19h16), LETERRIER Richard à LE GUILLOU Alexandrina, MAGHE Jean-Michel à KRIMI Sonia, PELLERIN Jean-Luc à LEFER Denis, PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert, PLAINEAU Nadège à PERRIER Didier (Jusqu'à 18h37 – A partir de 20h19), SANSON Odile à MOUCHEL Jacky, SOURISSE Claudine à COUPÉ Stéphanie, TARIN Sandrine à FRANCOISE Bruno, VARENNE Valérie à LEJAMTEL Ralph.

Excusés :

BALDACCI Nathalie, BROQUET Patrick, DE BOURSETTY Olivier, GOSSELIN Bernard, HAYÉ Laurent, HEBERT Karine, LEBRETON Robert, PIC Anna, VANSTEELANT Gérard.



Rapport d'activités

ANNÉE 2021



NORMANTRI

INFINIMENT TRI, TOILEMENT UNIS

Rapport d'activités de Normantri

PRÉSENTATION

La création de la SPL Normantri, au capital de 2 560 000 €, s'est officialisée par la signature le mercredi 18 décembre 2019 des statuts et du pacte

d'actionnaires par les Présidents des 14 Établissements Publics de Coopération Intercommunale. NORMANTRI est immatriculée en janvier 2020.



Le territoire

Le périmètre de Normantri est inchangé mais celui des actionnaires se trouve modifié :

Lisieux Normandie

La communauté d'agglomération Lisieux Normandie adhère au Syvedac le 1^{er} janvier 2021

SMEOM de la Région d'Argences

Il est dissout au 31 décembre 2020 au bénéfice de la Communauté de communes Val Es Dunes, de Lisieux Normandie, et de la Communauté urbaine Caen la mer, ces deux

dernières étant adhérentes du Syvedac pour la compétence traitement des déchets ménagers. L'assemblée générale a ainsi décidé d'agréer la Communauté de communes Val Es Dunes en qualité de nouvel actionnaire

SMICTOM de la Bruyère

Au 1^{er} avril 2021, la Communauté urbaine Caen la mer se retire du SMICTOM de la Bruyère au bénéfice du Syvedac.

Normantri compte désormais 13 actionnaires.

L'organisation de la SPL

La Société Publique Locale (SPL) NORMANTRI compte 18 administrateurs, exerçant leur fonction de façon bénévole. Tout membre de la SPL a droit à un représentant au Conseil d'Administration, les

sièges restant étant répartis à proportion de la population. À la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2021, la répartition des actions et du nombre d'administrateurs devient la suivante :

Actionnaires	Actions	Nb d'administrateurs au sein de la SPL
SYVEDAC	975 174	5
CA du Cotentin	430 745	2
SEROC	307 409	1
Syndicat Mixte du Point Fort	270 988	1
SIRTOM de la Région de Flers Condé	182 468	1
SITCOM de la région d'Argentan	101 227	1
CC Pays de Falaise	64 030	1
CC Coutances Mer et Bocage	61 220	1
CC Terre d'Auge	49 012	1
CC Val Es Dunes	39 194	1
SMICTOM de la Bruyère	33 233	1
CC Baie du Cotentin	24 096	1
CC Cingal Suisse Normande	21 204	1
TOTAL	2 560 000	18



Les administrateurs de la SPL Normantri

Collectivités	Administrateurs	Mandat au sein de NORMANTRI
SYVEDAC	M. Olivier PAZ Mme Anne-Marie LAMY M. Patrice GERMAIN M. Marc LECERF M. Étienne COOL	Président Administrateur Administrateur Administrateur 5 ^{ème} Vice-Président
SEROC	Mme Christine SALMON	2 ^{ème} Vice-Président
CC Pays de Falaise	M. Norbert BLAIS	Administrateur
CC Terre d'Auge	M. Joël LEBRUN	Administrateur
CC Val Es Dunes	M. Jacques-Yves OUIN	Administrateur
SMICTOM de la Bruyère	M. Olivier GUILLEMETTE	Administrateur
CA du Cotentin	M. Edouard MABIRE M. Philippe BAUDIN	1 ^{er} Vice-Président Administrateur
Syndicat mixte du Point Fort	M. Laurent PIEN	4 ^{ème} Vice-Président
CC Coutances Mer et Bocage	M. Pierre VOGT	Administrateur
CC Baie du Cotentin	Mme Marie-Agnès HEROUT	Administrateur
CC Cingal Suisse Normande	Mme Isabelle ONRAED	Administrateur
Sirtom de la region de Flers Condé	M. Thierry AUBIN	3 ^{ème} Vice-Président
Sitcom de la Region d'Argentan	M. Philippe JIDOUARD	Administrateur

Réunions des instances

et ordres du jour

Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2021

- Constatation de transferts et de cessions d'actions ;
- Agrément de Val Es Dunes en qualité de nouvel actionnaire ;
- Nomination de Val Es Dunes en qualité d'administrateur ;
- Mise à jour des statuts par suite des cessions intervenues et de la désignation de Val Es Dunes en qualité de nouvel administrateur.

Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 2021

- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Assemblée Générale Ordinaire du 8 décembre 2021

- Autorisation de la mise au point et de la signature par le Président Directeur Général des marchés publics de services entre la SPL Normantri et chaque EPCI actionnaire, marchés portant sur des prestations relatives au transport, à la caractérisation, au tri, au conditionnement des collectes sélectives d'emballages (hors verre), de papiers et de cartons, issus de la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés, à la commercialisation des produits valorisables, au traitement des refus de tri et à la communication ;
- Autorisation de la mise au point et de la signature par le Président Directeur Général du Marché Public Global de Performance pour la Conception Construction Exploitation et Maintenance d'un centre de tri pour la SPL Normantri.

Conseil d'administration du 19 mai 2021

- Attribution d'un siège supplémentaire d'administrateur au Syvedac,
- Désignation des représentants (pour Syvedac, Val Es Dunes et SMICTOM de la Bruyère),
- Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Conventions réglementées,
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
- Délégation de pouvoirs à M. Olivier PAZ, Président du Conseil d'administration.

Conseil d'administration du 8 décembre 2021

- Validation du projet de marché public de services entre la SPL NORMANTRI et chaque EPCI actionnaire, marché portant sur des prestations relatives au transport, à la caractérisation, au tri, au conditionnement des collectes sélectives d'emballages (hors verre), de papiers et de cartons, issus de la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés, à la commercialisation des produits valorisables, au traitement des refus de tri et à la communication ;
- Marché Public Global de Performance pour la Conception Construction Exploitation et Maintenance d'un centre de tri pour la SPL Normantri : validation de la procédure de passation, validation du projet de marché et de l'attributaire, validation de la mise au vote aux membres de l'Assemblée Générale de NORMANTRI, du projet de marché ;
- Approbation du remboursement au Syvedac par la SPL NORMANTRI de prestations exceptionnelles relatives au temps passé par les agents du Syvedac sur les années 2020 et 2021.

ACTIVITÉS 2021

L'année 2021 est principalement marquée par la procédure de consultation pour le marché public global de performances, ainsi que

par la préparation des marchés de quasi-régie entre chaque EPCI actionnaire et NORMANTRI.

Marché public global de performance

Procédure de consultation

Janvier

A la phase « candidatures » de la consultation, 5 candidatures sont reçues. Un comité de pilotage constitué de l'ensemble des actionnaires, réuni le 26 janvier 2021, sélectionne les 4 candidats (conformément au règlement de consultation) qui seront invités à déposer une offre pour le 31 mai 2021 au plus tard :

- Suez Recyclage et valorisation Normandie
- Paprec Nord Normandie
- Dalkia Wastenergy
- Urbaser Environnement

La candidature Brangeon Environnement arrive en 5ème position et n'est pas retenue.

De février à avril

Les 4 candidats viennent séparément visiter le site ; des questions/réponses sont échangées via la plateforme

« achatpublic » dans le cadre de la procédure.

Mai

Les offres initiales sont remises par les candidats le 31 mai 2021.

Juillet

Les 15 et 16 juillet, les 4 entreprises sont auditionnées pour une 1ère négociation.

Septembre

A la suite de l'avis favorable de l'Autorité de la Concurrence, Paprec Group acquiert Dalkia Wastenergy le 28 juillet. Paprec annonce à NORMANTRI le retrait de la candidature de Dalkia Wastenergy, en renonçant à toute indemnisation au titre du travail réalisé jusqu'ici dans le cadre de la présente consultation.

Le 8 septembre, 3 offres intermédiaires sont déposées par les candidats :

- Suez Recyclage et valorisation Normandie
- Urbaser Environnement
- Paprec Nord Normandie

Octobre / Novembre

Le 6 octobre se tient le second tour des négociations avec les 3 candidats. Ils sont invités à déposer leur offre finale pour le 16 novembre.

Décembre

Le 8 décembre, la Commission d'Appel d'offres, le Conseil d'administration et l'Assemblée Générale se réunissent. L'attributaire du marché est le groupement Urbaser Environnement / Neos / Legendre

/ AT&E pour un montant de 106 253 413 € HT (offre de base + Prestation Supplémentaire Éventuelle 1 « Tri des plastiques à la résine »), incluant la conception, réalisation, ainsi que l'exploitation et la maintenance pour une durée de 7 ans + 1 an.

Le 21 décembre, les candidats non retenus sont informés des motifs de rejet.

Le 30 décembre, Paprec Nord Normandie assigne la SPL en référé précontractuel devant le tribunal judiciaire de Rennes.

Janvier à avril 2022

A la suite de 2 audiences au tribunal les 19 janvier et 9 mars, par son jugement du 8 avril, le tribunal judiciaire fait droit à la demande de la société Paprec Nord Normandie et annule la décision d'attribution de la SPL.

Mission de coordination de la sécurité

et de protection de la santé

En mai 2021, NORMANTRI désigne son prestataire pour la mission de coordination de la sécurité et de protection de la santé pour l'opération relative à la conception / construction /

exploitation et maintenance du centre de tri (mission SPS). Le marché est notifié à l'APAVE pour un montant de 10 020 € TTC (40 mois de mission).

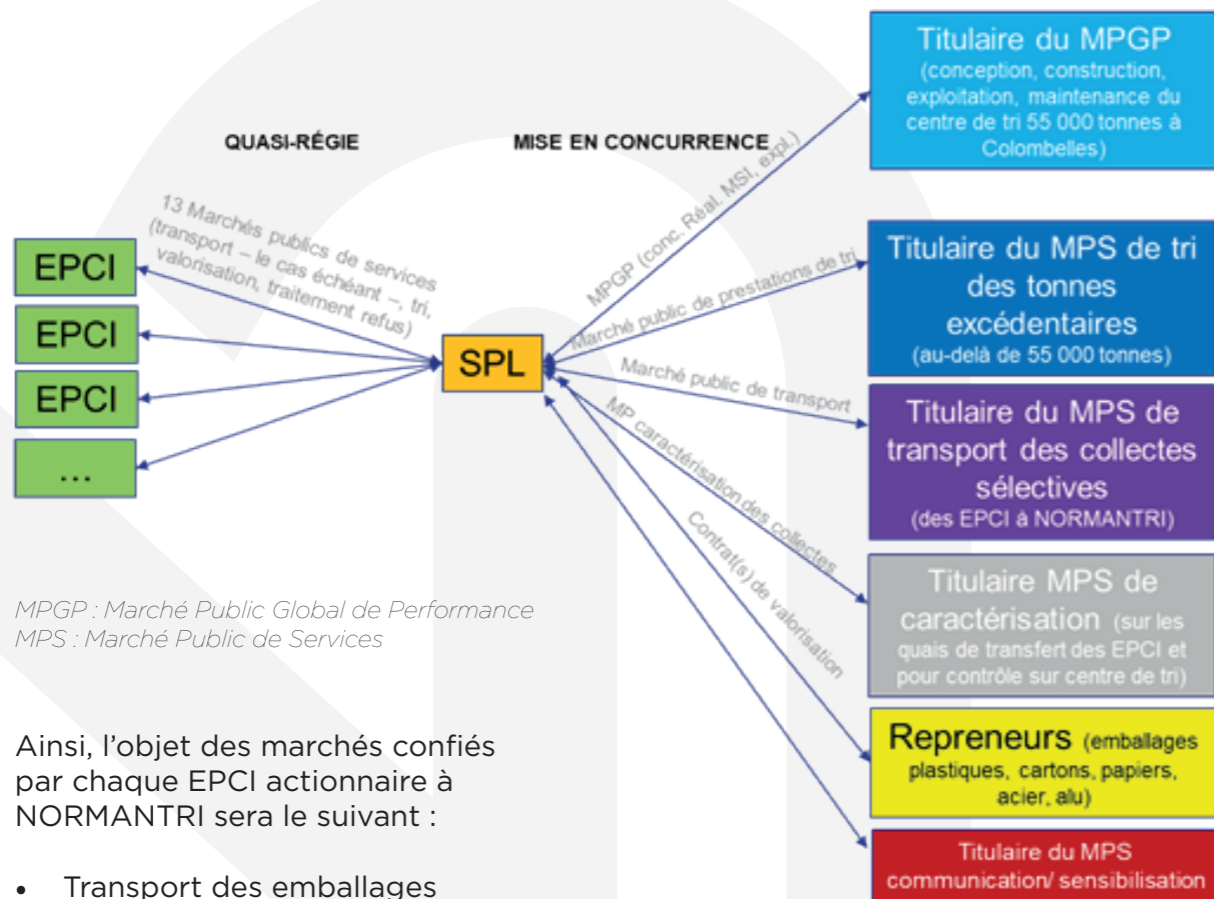
Marchés de quasi-régie

entre la SPL et chaque EPCI actionnaire

Le pacte d'actionnaires prévoit que « Pour sécuriser l'amortissement du Centre de tri, chaque Actionnaire initial - à la création de la Société - attribuera à la Société, selon le régime dit de « quasi-régie », un marché public de service

portant sur des prestations relatives au transport, au tri et au conditionnement de leurs collectes sélectives d'emballages (hors verre), de papiers et de cartons, issus de la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés. »

Le montage contractuel sera le suivant :



MPGP : Marché Public Global de Performance
MPS : Marché Public de Services

Ainsi, l'objet des marchés confiés par chaque EPCI actionnaire à NORMANTRI sera le suivant :

- Transport des emballages des quais de transfert de l'EPCI au Centre de Tri Interdépartemental de Colombelles dans la limite de sa capacité nominale, soit 55.000 t/an, et vers un autre centre de tri, à désigner ultérieurement, pour les déchets excédentaires ;
- Réalisation de caractérisations régulières selon un plan de prélèvement défini ;
- Tri des matériaux afin d'obtenir une séparation multi-matériaux conforme aux standards par matériaux définis au minima par les éco-organismes et/ou repreneurs ;
- Conditionnement des différentes catégories de matériaux triés dans

- le respect du cahier des charges des différentes filières de récupération en lien avec les standards ;
- Valorisation ou élimination des refus de tri ;
- Valorisation des matériaux ;
- Transmission des informations aux EPCI pour assurer la traçabilité du recyclage ;
- Communication et sensibilisation sur l'activité de la SPL NORMANTRI auprès du grand public.

La rédaction des projets de marchés publics et

l'accompagnement de la SPL dans la conclusion des contrats ont été confiées au Cabinet PINTAT pour un montant de 8 232 € TTC. Les estimations des coûts et prix unitaires ont été confiées à CALIA Conseil pour un montant de 4 800 € TTC.

Les 13 EPCI actionnaires ont délibéré favorablement sur les projets de marchés. Leur signature par le Président de la SPL est suspendue en raison du jugement du 8 avril 2022 du tribunal judiciaire de Rennes.

Financements

Citeo

En avril, NORMANTRI dépose son dossier de demande de subvention auprès de CITEO en répondant à la phase 4 de l'appel à projets sur l'adaptation des centres de tri au tri de tous les emballages plastiques, l'amélioration du tri des papiers/cartons et plus globalement l'amélioration des performances des centres de tri.

Ademe

En mai, le dossier de demande d'aides est déposé auprès de l'ADEME.

Région Normandie

Celui de la Région est déposé courant juin.



Préparation du marché de transport

des collectes sélectives jusqu'au centre de tri

La SPL assure la mutualisation des coûts de transport et de tri. Elle devra ainsi assurer le transport des collectes sélectives, soit par la passation de marchés, soit par ses propres moyens. Le Syvedac, principal actionnaire de NORMANTRI, a accueilli une stagiaire de l'ECAM de Rennes pendant 10 semaines afin de travailler

sur le transport des collectes sélectives des 13 actionnaires jusqu'aux centres de tri. Un état des lieux a été réalisé avec chaque actionnaire afin de connaître les emplacements et types de quai de transfert. Un projet de Cahier des Clauses Techniques Particulières a été rédigé et proposé aux actionnaires.



Emplacements et types des quais de transfert des collectes sélectives (2021)

Recrutement du Directeur Général

Début mai, la mission d'assistance au recrutement du Directeur Général est confiée au Cabinet FURSAC ANSELIN & ASSOCIES pour un montant de 12 000 € TTC.

Des entretiens de recrutement se sont tenus les 13 septembre et 22 novembre 2021. Le recrutement est reporté en 2022.

COMPTES CERTIFIÉS

Bilan actif

	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage Indus.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours	314 340		314 340	229 987
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)	314 340		314 340	229 987
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	21 262		21 262	28 368
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	2 165 673		2 165 673	2 268 855
Charges constatées d'avance	417		417	417
TOTAL (III)	2 187 351		2 187 351	2 297 639
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	2 501 691		2 501 691	2 527 627

(1) dont droit au bail
 (2) dont immobilisations financières à moins d'un an
 (3) dont créances à plus d'un an

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	2 560 000	2 560 000
RESERVES		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(41 632)	
Résultat de l'exercice	(21 273)	(41 632)
Subventions d'investissement Provisions réglementées		
Total des capitaux propres	2 497 096	2 518 368
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		
Provisions		
Provisions pour risques Provisions pour charges		
Total des provisions		
DETTES (1)		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	59	299
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 536	8 760
Dettes fiscales et sociales		199
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes	4 595	9 258
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	2 501 691	2 527 627
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(21 272,50)	(41 631,75)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	4 595	9 258
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	59	299
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

		31/12/2021	31/12/2020
	France	Exportation	
		12 mois	11 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises			
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)			
Montant net du chiffre d'affaires			
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits		1	3 500
Total des produits d'exploitation (1)		1	3 500
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises Variation de stock			
Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock			
Autres achats et charges externes		20 772	44 923
Impôts, taxes et versements assimilés			125
Salaires et traitements Charges sociales du personnel Cotisations personnelles de l'exploitant			
Dotations aux amortissements : -sur immobilisations -charges d'exploitation à répartir			
Dotations aux dépréciations : -sur immobilisations -sur actif circulant			
Dotations aux provisions			
Autres charges		501	83
Total des charges d'exploitation (2)		21 273	45 132
RESULTAT D'EXPLOITATION		(21 273)	(41 632)

Compte de résultat

		31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		(21 273)	(41 632)
Opéra.- comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(21 273)	(41 632)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES			
TOTAL DES PRODUITS		1	3 500
TOTAL DES CHARGES		21 273	45 132
RESULTAT DE L'EXERCICE		(21 273)	(41 632)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			



NORMANTRI

INFINIMENT TRI, TOTALEMENT UNIS